

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel de Franche-Comté

AVIS N°2014-17

Date validation officielle : 11 décembre 2014	Objet : Plan de gestion de la Réserve naturelle nationale des Ballons Comtois	Vote : Favorable
---	--	----------------------------

Examen par le Groupe de travail "Espaces protégés" du CSRPN

Le groupe de travail, réuni le 13 octobre 2014, a examiné le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois pour la période 2015-2024, proposé et présenté par Mme Lydie LALLEMENT de l'Office National des Forêts et M. Sébastien COULETTE du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, gestionnaires associés de la Réserve Naturelle Nationale et a entendu les conclusions de M. Yves LEJEAN, rapporteur du plan de gestion.

Examen par l'assemblée plénière du CSRPN

Lors de la séance plénière du 11 décembre 2014, les membres du CSRPN ont entendu les conclusions de M. Yves LEJEAN, rapporteur et de Mme Geneviève MAGNON, animatrice du groupe de travail ainsi que les précisions de Mme LALLEMENT et M. COULETTE.

Considérant que :

- le plan de gestion rédigé par les gestionnaires de la réserve naturelle décrit de manière satisfaisante les habitats et les espèces présents sur le site,
- les objectifs de gestion retenus tiennent compte des enjeux identifiés dans le diagnostic et des priorités définies en termes d'habitats naturels et, enfin, que les opérations de gestion retenues tiennent compte de ces priorités,
- l'évaluation du plan de gestion précédent, basée sur l'état d'avancement des 52 opérations programmées (31 % achevées, 48 % en cours et 21 % non commencées), constitue un bilan des plus satisfaisants pour un premier plan de gestion,
- l'évaluation de l'état de conservation des habitats forestiers est pertinent au regard des enjeux et objectifs recherchés,
- le recentrage sur les 47 actions priorisées et envisagées dans le nouveau plan répond de manière opérationnelle aux conclusions de l'évaluation administrative du plan précédent et aux objectifs redéfinis,
- le caractère forestier marqué de la réserve naturelle justifie l'établissement d'un plan de gestion sur une durée de 10 ans (2015-2024),
- les différentes propositions suggérées lors du groupe de travail du 13 octobre 2014 ont été intégrées par le gestionnaire dans le plan de gestion 2015-2024.

Le CSRPN :

Souligne :

- la sensibilité du site au regard de la fréquentation touristique et la nécessité de rester vigilant en permanence pour respecter les objectifs de protection,
- le contexte paléo-minier particulier de la vallée, susceptible d'avoir des impacts sur le milieu, qu'il serait souhaitable d'étudier.

Demande :

- la mise en place d'un suivi spécifique de deux orthoptères à fort enjeu de conservation et de leur habitat (Criquet tacheté *Myrmeleottetix maculatus maculatus* et Criquet rouge-queue *Omocestus haemorrhoidalis haemorrhoidalis*)
- une amélioration de la connaissance sur la géologie et l'hydrobiologie de la réserve naturelle.

Avis du CSRPN n°2014-17

Le CSRPN émet un avis favorable sur le plan de gestion de la Réserve Naturelle Nationale des Ballons Comtois.



Le Président du CSRPN
M. Jean-Pierre HEROLD